

twitter.com/jdequebec



Michel Hébert  
Taïeb Moalla  
Albert Ladouceur  
J. Jacques Samson

Consultez la page  
Twitter du Journal  
de Québec

journaldequebec.com/blogue

▶ Joignez-vous à la discussion et participez au blogue  
avec vos chroniqueurs du Journal de Québec

Vos commentaires doivent nous parvenir accompagnés de votre numéro de téléphone et de votre adresse

## LA LETTRE DU JOUR

RICHARD THIBAUT | PRÉSIDENT DE RTCOMM, UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN GESTION DE CRISE

# L'opinion en crise

**Samedi, la fusillade qui a grièvement blessé Gabrielle Giffords, membre de la Chambre des représentants aux États-Unis, et qui a atteint un certain nombre de ses partisans réunis devant une épicerie dans cette bourgade autrement tranquille de l'Arizona, doit nous faire tous réfléchir sur la violence en politique et sur la capacité que nous devons avoir d'exprimer librement notre pensée.**

Alors que les motivations exactes du suspect dans ce qui ressemble de plus en plus à une exécution demeurent obscures, un site internet relié à Jared Lee Loughner comporte plusieurs divagations antigouvernementales. Un juge fédéral est mort dans la fusillade.

Gabrielle Giffords fait partie de la cohorte d'élus au Congrès américain qui étaient en faveur du plan de réforme du régime de santé proposé par le président Obama.

On se souviendra de ces rassemblements d'opposants devant la Maison blanche que nous avons tous vu à la télévision, où certains manifestants vociféraient bruyamment, menaçant carrément de s'en prendre physiquement aux élus qui auraient l'outrecuidance de voter en faveur du projet.

Gabrielle Giffords avait été l'une des représentantes démocrates à être visée par ces menaces. Samedi, un esprit faible a pris ces menaces au pied de la lettre, d'après ce qu'on peut comprendre des messages qu'il a laissés sur Internet. L'affaire a tellement ébranlé les membres du Congrès américain que le vote qui devait se tenir cette semaine pour annuler la réforme de l'administration Obama a été reporté.

Ailleurs, dans plusieurs parties

du monde, il n'est pas rare de voir de voir des différends politiques dériver vers des menaces de représailles personnelles et vers des drames sanglants. Nous ne sommes pas non plus à l'abri de ces excès. Même chez nous, des différends politiques animés par certains groupes politiques ont abouti à des menaces de représailles personnelles. Qu'il nous suffise de se rappeler les excès commis lors du débat sur la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham il y a une couple d'années, que certains voyaient comme une insulte à notre identité nationale. Rappelons-nous des menaces formulées alors par certains de s'en prendre physiquement aux acteurs qui joueraient dans la reconstitution, tellement que la Commission des champs de bataille a dû reculer et annuler l'événement, par crainte pour la sécurité des participants et du public.

Et l'exemple vient de haut. Nous avons même vu certains députés de notre Assemblée nationale, de même que des élus de conseils municipaux et des représentants du peuple membres de d'autres assemblées électives au Canada s'en prendre physiquement à certains de leurs collègues dont ils ne partageaient pas l'opinion, ou à tout le moins menacer de le faire.

Il est grandement temps d'en prendre conscience et de stopper cette folie avant que l'irréparable ne soit commis chez nous aussi. Au moment où nous nous apprêtons à faire des choix de société importants, qui risquent de brasser nos acquis, on peut être en désaccord sans se menacer physiquement. Certains esprits faibles, comme ce fut le cas dans la fusillade de samedi, peuvent ne pas faire la différence et prendre ces menaces au pied de la lettre pour commettre l'irréparable. Il est

vrai que dans plusieurs de ces cas, ces menaces et ces coups de folie sont le fait d'extrémistes qui ont beaucoup de voile, mais qui manquent totalement de gouvernail.

Si nous en sommes rendus au point que nous ne pouvons plus avoir un débat d'idées sans craindre pour notre propre sécurité ou celle des nôtres, où allons-nous? Déjà que le choix de la vie publique comporte tellement de sacrifices que plusieurs hésitent à s'impliquer. S'il faut en plus craindre pour sa sécurité...

Nos éditorialistes vous le diront. Nos politiciens vous le diront. Du moment qu'on émet une opinion, il s'en trouvera qui ne la partageront pas au point de vouloir s'en prendre à nous physiquement.

Tantôt, ce seront des mots violents, des doigts et des bras d'honneur. Tantôt, ce seront des insultes ou carrément des menaces mettant en danger notre intégrité physique.

Il est temps de prendre conscience de la dérive dans laquelle nous sommes engagés comme société et de mesurer l'impact des paroles que nous prononçons en réaction à l'opinion d'autrui que nous ne partageons pas.

Le drame qui s'est joué samedi dans cette petite ville pas si loin de chez nous devrait nous faire tous réfléchir sur la tolérance ainsi qu'aux règles de base de la bienséance et de la vie en société.

Nous ne sommes pas obligés d'être tous du même avis. Mais ce droit à la dissidence dans les opinions ne donne pas non plus le droit de se taper littéralement sur la gueule quand on ne partage pas l'avis de son voisin.

Le droit que nous avons tous de nous exprimer librement comprend également celui de le faire avec mesure et respect des autres qui sont d'une opinion contraire.